



Amendements - Acte I

Rôles et responsabilités de nos élus et de l'Administration

Au fil de la découverte par l'UNPACT des rouages de l'État, il est devenu évident que ceux-là même qu'une majorité d'électeurs a portés au pouvoir n'ont apparemment rien de plus urgent à faire que de l'abandonner entre les mains de l'Administration pour qu'elle agisse et prenne toutes les décisions à leur place.

On a donc affaire à un véritable déplacement de l'exercice réel du pouvoir, à un vaste défaussement antidémocratique. La prise en compte des aspirations des citoyens incombe au président de la République, au gouvernement et au Parlement. Elle ne figure nullement parmi les missions de l'Administration et de ses services, qui ne sont, théoriquement, que l'outil des élus de la nation. Nous sommes loin du compte. Voyons les propositions de loi sur le contrôle des armes : qui, du président de la République aux députés, en passant par les ministres et les sénateurs, est capable d'en parler pendant plus de une minute sans dire de sottises ? Presque personne.

Aujourd'hui, l'abandon de poste caractérisé des dépositaires des pouvoirs exécutif (président de la République, gouvernement) et législatif (Assemblée nationale, Sénat) met en position de vrais décideurs des hauts fonctionnaires que nul n'a élus et dont la priorité est de faire en sorte que leur institution ne puisse être inquiétée en cas de drame. Une prohibition aussi large que possible des armes à feu leur semble répondre à cet objectif.

Les armes — déjà illégales ! — des truands ne sauraient s'évaporer grâce à la spoliation d'une partie de notre patrimoine à nous, citoyens honnêtes et pacifiques. C'est pourtant cette vue de l'esprit que des fonctionnaires, rendus quasiment autonomes par l'autisme coupable de leurs ministres de tutelle, s'appêtent à retranscrire dans le droit français en la faisant adopter — encore ! — par des parlementaires autosatisfaits qui ne lisent pas ce pourquoi ils votent et par un exécutif qui ne lit pas ce qu'il signe. La plainte douloureuse des innocents spoliés ne représentera guère, après tout, qu'un menu désagrément... Erreur!

Le désagrément sera de taille, et nous n'attendrons pas les premières spoliations. Leurs mandats, pour beaucoup, sont proches de leur terme. Beaucoup souhaitent être réélus. Avec l'UNPACT, montrons-leur, avec tact et pédagogie, que, s'ils mettent notre patrimoine en danger, nous saurons être la force de conviction par laquelle les sièges deviendront éjectables.